

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2025

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
22	16	+3

Date de convocation

23 octobre 2025

Date d'affichage

23 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept octobre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Julien SEYSSEL

Représentés : Christine ROBILLARD représentée par Pascal GENET, Urbain VELUT représenté par Laurent JÉROME, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Valérie PELLERIN

Absents : Marcel CHRISTEL, Sophie MENZIN, Monique SIMON

Denis PHILIPPE a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Amortissement des subventions versées au Tir Club

N° de délibération : 20251045

M. le maire rappelle au conseil que deux subventions de 900 € (IMMO02601) et 750 € (IMMO02602) ont été versés au club de tir pour l'acquisition d'un défibrillateur et de convecteurs.

Il convient d'amortir ces subventions.

Considérant que chaque subvention est d'un petit montant (moins de 1 000 €), le maire propose au conseil de procéder à un amortissement en une fois en 2025.

Il rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Le conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'amortir ces deux subventions de 900 € et 750 € versées au club de tir respectivement pour l'acquisition d'un défibrillateur et de convecteurs en une fois en 2025.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
16	19	19	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Denis PHILIPPE
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

